



**DES MOYENS POUR LES « HÉROS » DES HÔPITAUX  
ET EHPAD ET POUR LEURS USAGERS**

L'hommage rendu par le président de la République ce jeudi soir aux soignant.e.s des hôpitaux qu'il a qualifié.e.s de « héros » doit être immédiatement suivi de mesures.

Ce sont des personnels sous-payés avec des conditions de travail très dégradées, mobilisés depuis 2018 dans les EHPAD et 2019 dans les hôpitaux pour obtenir les moyens de bien soigner. Rien ne leur a été épargné par ce gouvernement qui a obtenu pour une politique d'austérité pour que les plus puissants puissent continuer d'engranger des dividendes monstrueux :

- conditions de travail très dégradées par manque de personnel et manque de lits. Actuellement 1/3 des aides-soignantes et un 1/5 des IDE partent en retraite d'invalidité avant l'âge de 55 ans.

- bas salaires, qualifications non reconnues.

Les agents des services hospitaliers sont des fonctionnaires qui ont une grille salariale qui démarre en dessous du SMIC !!! Le nouveau Ministre de la santé a reconnu que les salaires des infirmiers étaient les plus bas de l'OCDE, le récent rapport sur les métiers du grand âge de Myriam El KHOMRI souligne les bas salaires des aides-soignantes.

- suppression de la catégorie active pour les soignant.e.s dans la réforme des retraites

Le départ anticipé à la retraite est réservé aux métiers dangereux (métiers masculins policiers, pompiers...), pourtant une infirmière a été tuée en psychiatrie il y a 15 jours et les soignant.e.s se trouvent en première ligne face au virus. Le Président fait de l'égalité salariale une cause nationale en parole et passe en force avec une réforme où les femmes sont les premières perdantes !!! Nous tenons à lui dire qu'il y a aussi surtout des héroïnes puisque ce sont 70 % de femmes qui travaillent dans les hôpitaux.

- déplafonnement des heures supplémentaires alors que depuis plusieurs années les soignant.e.s ont dû ouvrir un compte épargne temps car il n'était plus possible de récupérer leurs heures par manque de personnel (et leurs heures supplémentaires sont payées en dessous du SMIC pour les catégories C !)

- application d'un jour de carence non payé et d'une diminution de la prime annuelle dans le Public pour celles et ceux qui ont développé la maladie ! Ce jour sera payé, seulement pour ceux qui sont mis en quarantaine. Dans le privé c'est 3 jours de carence alors que la quarantaine devrait être appliquée aussi dans le cas des épidémies de grippe qui, en 2019 ont fait plusieurs milliers de morts.

Retraité.e.s de la Santé et de l'action sociale, nous dénonçons cette situation qui induit pour nous des basses pensions voire très basses et des départs prématurés pour invalidité. Ce sous-financement est particulièrement dramatique pour la prise en charge des personnes âgées. Nous ne pouvons accepter comme en Italie le tri des patient.e.s suivant notre âge ou nos pathologies associées.

Nous demandons au président de la République de répondre aux organisations syndicales de suspendre le processus législatif : « l'urgence est bien d'endiguer le coronavirus et non pas le passage en force de la réforme des retraites par points » qui contrairement à ce qu'il dit impacte aussi les retraité.e.s.

Le sous-financement chronique a mis les hôpitaux et les EHPAD dans une situation dramatique révélée au grand jour dans ce contexte de pandémie du coronavirus. Le gouvernement doit entendre les revendications du personnel sur leurs effectifs, leurs salaires, sur le manque de places et sur les pensions très basses de ce secteur. Il est urgent de changer de braquet pour un financement à la hauteur des besoins de santé et de prise en charge du grand-âge.

Tél : 01.55.82.87.49

E-Mail :

sg@sante.cgt.fr

Case 538

263, rue de Paris

93515 Montreuil Cedex